

Compte rendu du déroulement et des travaux menés en inter région au cours des sessions du 7 et 8 octobre 2014 à Avize, du 4 au 5 novembre 2014 à Lyon , du 6 au 7 novembre 2014 à Chambray les Tours et du 16 au 17 décembre 2014 à Libourne.

Intitulé de la session : Harmonisation des pratiques : de l'épreuve E2 à la E6

Les sessions se sont déroulées en présence de . Mesdames Bouquay et Cardon, IEA ESF, Madame Nègre ingénieur d'études à l'ENFA, Monsieur Boucher IEA SESG, Mesdames Ramos et Isaac du BDET à la DGER .

Chaque session a réuni entre 27 et 42 enseignants et/ou responsables de formation particulièrement des disciples SESG/ESF et EG.

L'ensemble des familles d'enseignement de l'enseignement agricole étaient représentées : enseignement agricole public, enseignement agricole privé sous contrat, maisons familiales rurales.

La première demi-journée a été consacrée à l'explicitation des textes en comparant :

- les capacités, les SPS, les champs de compétences de l'E2 et de l'E6 ;
- les contenus de formation mis en place pour répondre aux exigences des épreuves avec un point particulier sur le MP3 ;
- les liens entre les contenus de formation notamment le MP 3 et les exigences de l'épreuve ;
- la définition de l'épreuve ;
- la grille d'évaluation.

Une réflexion a été menée pour guider les jeunes dans le choix des supports pour l'épreuve E6 à partir du livret d'accompagnement de l'E6 présent sur le site Chlorofil.

Les deux autres demi-journées ont été consacrées à des travaux de groupe pour mettre en oeuvre l'évaluation capacitaire et préparer l'entretien oral de l'épreuve E6 à partir de dossiers d'élèves. Une réflexion a aussi été menée sur les modes de questionnement, l'organisation des jurys, les précautions à prendre à la lecture des dossiers et au moment des interrogations orales

Synthèse des travaux menés à partir de la lecture de dossiers support de l'E6

Dans un premier temps, la lecture des dossiers et l'appréciation du niveau d'atteinte des capacités et sous capacités, en utilisant la grille d'évaluation, ont permis de mettre en évidence :

- **Les différents modes de lecture des dossiers** : ils sont propres à chacun mais dans tous les cas la lecture doit être outillée afin **d'apprécier** les contenus du support en terme de **capacités** et non pas uniquement à partir de la liste des critères établie.
- **Des conseils pour la lecture du dossier:**

Ce qu'il ne faut pas faire	Ce qu'il faut faire
<ul style="list-style-type: none"> - confondre : organisation d'une activité qui regroupe au moins deux tâches liées entre elles et organisation d'une intervention qui regroupe au moins deux activités liées entre elles et qui nécessitent l'organisation d'un travail d'équipe - valider les capacités sur la description de la réalisation d'une activité et non sur l'organisation du travail d'équipe pour répondre aux besoins d'une ou des personnes à partir d'une intervention. - juger le dossier sur la forme (faute d'orthographe, syntaxe ...) : cette capacité est validée dans d'autres épreuves - attendre un plan type - évaluer uniquement en utilisant la liste des critères comme outil exclusif sans les rapprocher des capacités - Affecter des points aux sous capacités 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>lire le livret</u> relatif à l'épreuve E6 pour apprécier le support du futur entretien oral avec le candidat. - une lecture globale du dossier pour repérer le cœur de l'épreuve : l'organisation du travail de l'équipe pour répondre aux besoins des personnes : ces besoins sont satisfaits à travers l'intervention mise en place (ce n'est pas elle qui est évaluée pour elle-même) - une deuxième lecture pour repérer le niveau d'atteinte des capacités en utilisant un outil « d'explicitation de la grille d'évaluation de l'E6 » (exemple en annexe) - rechercher les signes d'atteinte des capacités dans les différentes parties du dossier - noter ABS (pour absence) pour la capacité et / ou la sous capacité qui n'a pas été trouvée au cours de la lecture du dossier - Formuler des questions à poser par écrit afin de gérer au mieux la durée et la qualité de l'interrogation orale après l'exposé du candidat avec les autres membres de jury

Dans un deuxième temps une réflexion a été menée concernant les conditions de préparation de l'entretien oral de l'épreuve E6 et le mode de questionnement au cours de l'entretien **a permis de mettre en évidence** :

- Les conditions de préparation de l'entretien oral :

- l'harmonisation de tous les jurys est importante en reprenant le livret prévu à cet effet et en faisant s'exprimer les membres de jury sur les représentations qu'ils ont pour certains termes comme, activité, intervention, contexte, et pour l'ensemble des sous capacités et des capacités en insistant sur le verbe utilisé dans le libellé de la capacité. Si nécessaire un temps d'harmonisation sera à prévoir lorsqu'un nouveau membre de jury sera présent, comme c'est le cas souvent avec la participation des professionnels ;
- Préciser les attendus de la C6, à la fois en termes de contenus pour chacune des capacités intermédiaires, mais aussi en termes d'évaluation : comment déterminer l'atteinte de la capacité (--, -, +, ++)? Quel lien entre l'écrit et l'oral ? ;
- L'harmonisation entre les membres de jury pour répartir les rôles : observateur pour vérifier si l'ensemble des sous capacités a bien été évalué, qui interroge sur quoi : répartition par capacité, manques repérés afin de faire émerger des acquis s'ils existent, acquis à confirmer ;
- Prévoir la gestion du temps en fonction du poids des questions (en terme de points) et du nombre de questions ;
- Prévoir la chronologie des questions afin de ne pas se laisser trop guider par le candidat et ne plus avoir le temps d'aborder les questions prévues ;
- Bien considérer le document écrit comme le support des questions pour l'entretien oral : les questions de connaissances pures n'ont de sens que si elles s'appuient sur des éléments du dossier et qu'elles permettent au candidat de reprendre pied pour faire valoir une capacité ;
- Prévoir un outil qui permet de lister les questions posées au fur et à mesure par capacité et de porter une évaluation.

Exemple :

Liste des questions	C6.1	C6.2	C6.3	C6.4	C8.1	C8.2	C8.3
Liste établie à la lecture du dossier soit selon le déroulé de la lecture soit en fonction de chaque capacité							

- Les difficultés que rencontrent les candidats :

- Pour la majorité d'entre eux, c'est le premier examen oral ; il faut donc s'appuyer sur le vécu du CCF de l'E2 du BEPA SAP pour montrer la différence des enjeux et mettre en place une méthodologie pour préparer les futurs candidats aux épreuves ;
- La compréhension des questions liée à la pauvreté du vocabulaire. Il faut donc ne pas hésiter à reformuler les questions ;
- La prise de recul face au sujet traité : sans un véritable travail méthodologique tout au long de la formation, cette dimension est difficile à acquérir ;
- La maîtrise des supports : toujours conseiller au candidat d'imaginer ou d'apporter une solution de secours en particulier dans l'usage du numérique ;
- La maîtrise du stress : travailler en EPS ou avec l'infirmier(e) des exercices de respiration ;
- Le positionnement spatial face au jury : prévoir une disposition des lieux qui favorise le confort du candidat.

- La préparation des questions pour l'entretien oral :

Le jury doit préparer ses questions en amont au regard des capacités et sous capacités et ne pas dissocier les critères des capacités. Un temps entre chaque candidat doit être prévu à cet effet.

Il faut veiller à ne pas confondre activité et intervention : activité relevant du niveau BEPA (cf fiche d'activité de l'épreuve E2).

Pour valider les capacités, le questionnement porte sur les éléments figurant dans le support écrit et exprimés lors de l'exposé du candidat. Le questionnement l'amène à faire part de son vécu dans l'organisation du travail d'équipe pour l'intervention proposée.

Une recommandation pour la C8-3 : il faudra questionner l'efficacité du travail d'équipe et non pas uniquement la réalisation de l'intervention

- Exemple d'outil guide pour formuler les questions :

	Capacités	Exemples de type de questionnement	Questions à formuler à partir du dossier
C6	Caractériser le contexte socioprofessionnel et territorial des activités de service		
C6-1	Repérer les principales caractéristiques du territoire et ses enjeux en matière de service	quoi ? ; qui ? , pourquoi ? Où ? <u>Mots clés :</u> liens structures/territoire rayon d'action politique et sociale, déterminants, impacts, implantation géographique	
C6-2	Identifier les structures et leurs offres de services	Quoi ? <u>Mots clés :</u> offres, organigramme, missions/ objectifs, partenaires/caractéristiques du public,	
C6-3	Identifier le cadre réglementaire des activités de service	Comment ? <u>Mots clés</u> lois, statut, risques professionnels, contrats, besoins, publics,	
C6-4	Caractériser le fonctionnement des structures de service	Quel ? <u>Mots clés :</u> Statut, public, missions, organisation, prise en charge	
C8	Organiser le travail d'une équipe dans le cadre d'une activité de service		
C8-1	Organiser le travail d'une équipe en fonction du contexte	Quoi? Pour qui ? <u>Mots clés :</u> besoins, diagnostic, organisation, informations, chronologie, méthodologie, planning, travail d'équipe	
C8-2	Gérer les moyens nécessaires au travail de l'équipe	Qui fait Quoi ? Quoi ? Pourquoi ? Comment ? <u>Mots clés:</u> rôle, formation équipe, sécurité, initiatives, modes de communication, implication personnelle	
C8-3	Evaluer le travail effectué	Comment ? Pourquoi ? Quand ? <u>Mots clés</u> Point forts, points faibles , satisfaction, outils, indicateurs, bilan, propositions d'améliorations	

- Au cours de l'entretien oral :

Une vigilance particulière est apportée au type de questionnement qui peut déstabiliser le candidat ; par exemple on évitera les questions dites de curiosité ex ; que souhaitez faire après l'obtention de votre bac,...

Veiller à un rythme adapté des questions, laisser le temps de répondre.

Ne poser qu'une seule question à la fois.

Veiller au registre du vocabulaire utilisé : reformuler la question si l'élève ne la comprend pas.

Les questions de cours n'ont d'intérêt que si elles servent de support pour faire émerger la capacité.

Eviter les questions trop vagues : commencer les questions par des verbes d'action permet de mieux cibler les attendus.

Tout au long de l'interrogation, ne pas exprimer de jugement sur l'exposé et les réponses du candidat afin d'éviter les interprétations de la part du candidat/

- A l'issue de l'entretien oral

Après concertation entre les membres de jury, remplir la grille de manière exhaustive (toutes les observations doivent être notées) y compris le temps de l'exposé si nécessaire.

Etre cohérent entre les appréciations et les notes proposées

- Des rappels :

Le temps de la mise en place du candidat n'entre pas dans la durée de l'épreuve.

Les notes et supports au choix du candidat sont autorisés au cours de l'exposé.